

Date de découverte d'un Dol

Par ALBERT Marc, le 22/09/2018 à 11:48

Bonjour,

J'ai acheté en 2008 une maison mais ce n'est qu'en 2016 que j'ai découvert qu'un garage (indépendant de l'habitation principale) avait été construit sans permis :

le notaire n'ayant pas vérifié les constructions par rapport aux documents du cadastre qui les montrent bien. Je paye des impôts (habitation et foncier) sur cette construction.

On me dit que j'aurais des problèmes à la vente.

Comment prouver (si ce n'est ma bonne foi)que je n'ai eu connaissance de cette "anomalie" qu'en 2016, si je veux me retourner contre mon vendeur et le notaire ? Merci.